

Le Bulletin de l'Association française des femmes médecins (1929-1940). Un discours médical spécifique aux femmes ?

Carole Carribon, Article Duetto

DANS **LE TEMPS DES MÉDIAS 2014/2 n° 23**, PAGES 46 À 48

ÉDITIONS **NOUVEAU MONDE ÉDITIONS**

ISSN 1764-2507

ISBN 9782369420880

DOI 10.3917/tdm.023.0046

Date de mise en ligne : 30/12/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2014-2-page-46?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Nouveau Monde éditions.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Le *Bulletin de l'Association française des femmes médecins* (1929-1940) Un discours médical spécifique aux femmes ?

Carole Carribon^{*}

Article Duetto^{**}

L'Association française des femmes médecins (AFFM) voit le jour en 1921. Entre 1924 – date de dépôt de ses statuts – et 1929, elle rend compte de ses activités par la diffusion de feuilles polycopiées, puis, à partir de 1929, édite un bulletin trimestriel. L'étude de l'intégralité des bulletins publiés entre 1929 et 1940 – conservés à la bibliothèque Marguerite Durand à Paris – permet de mettre en avant les caractéristiques et les enjeux de cette publication.

Ce bulletin, destiné aux adhérentes de l'Association, s'adresse à une minorité, une « petite escouade dans l'armée des médecins », selon les dires d'Alice Hartmann-Coche (présidente de l'AFFM de 1929 à 1932). En 1938, l'AFFM compte 346 membres soit

environ le tiers des femmes médecins inscrites dans les annuaires médicaux ; les tirages du bulletin restent limités : 350 exemplaires jusqu'en 1938, 450 ensuite, réservant une cinquantaine d'exemplaires pour la diffusion au-delà du premier cercle des adhérentes. Il s'agit donc d'une publication très modeste, peinant à s'autofinancer par la publicité, et dont il est difficile d'évaluer la diffusion au-delà de son premier cercle.

Celui-ci est dominé par quatre catégories de praticiennes : les gynécologues, les pédiatres, les généralistes et celles qui n'exercent pas ou plus, soit pour une question d'âge, soit parce qu'elles ont choisi de se consacrer à leur famille et/ou à des œuvres médico-sociales. Ces données reflètent

* MCF Histoire contemporaine, UFR Humanités - Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

** Retrouvez l'intégralité de cet article en ligne sur le site histoiredesmedias.com

les choix professionnels opérés par les premières générations de femmes médecins, qui se tournent « naturellement » vers des spécialités (gynécologie et pédiatrie) liées à leur sexe et à l'identité sociale traditionnellement allouée aux femmes à travers la maternité. Cette réalité conditionne aussi le contenu des *Bulletins de l'AFFM* qui consacrent la majorité de leurs articles à la santé des femmes et des enfants, avec un double objectif d'information des femmes médecins et d'intervention dans le débat public.

Parmi les thèmes abordés de façon récurrente, l'éducation des jeunes filles, et plus particulièrement leur éducation sexuelle, constitue un combat commun entre l'AFFM et le *Comité d'éducation féminin*. L'objectif est de former de futures épouses et mères mieux informées. L'AFFM est une association nataliste, dont le point de vue conservateur sur l'avortement s'explique à la fois par les choix professionnels des adhérentes de l'AFFM (gynécologues et pédiatres représentent plus de 40 % des membres de l'association) et par leur statut social. Le regard qu'elles portent sur les ouvrières reflète cette dualité médico-sociale : les femmes médecins défendent certes le droit au travail pour les femmes mais leur discours est en adéquation avec la politique de protection maternelle et infantile menée depuis le XIX^e siècle.

L'AFFM est ainsi hostile au travail de nuit et à toute situation professionnelle susceptible de nuire à la santé des femmes ; derrière la travailleuse se profile toujours la mère, dont il faut favoriser le bien-être et la santé, notamment grâce au congé maternité. Et c'est encore en tant que médecins, plus qu'en tant que femmes, que les membres de l'AFFM s'expriment sur la prostitution, fondant avant tout leur point de vue sur une analyse en termes de santé publique et appelant de leurs vœux la suppression de la police des mœurs, la fermeture des maisons closes, l'instauration d'un délit de proxénétisme et le développement d'un système de dépistage et de suivi des populations potentiellement dangereuses.

Au cours de ses douze premières années d'existence, avant que la Seconde Guerre mondiale n'en suspende la parution, le *Bulletin de l'Association française des femmes médecins* constitue un exemple de publication médicale ciblée, à la fois par le public visé – les femmes médecins – et par ses préoccupations en matière de santé publique et d'hygiène sociale. Il répond à une double préoccupation : servir de relais à la diffusion d'informations auprès des femmes médecins mais aussi de tribune pour prendre position sur des questions de santé, notamment lorsque ces dernières concernent les femmes. Les adhérentes de l'AFFM

entendent d'abord s'exprimer en tant que médecins, ce qui est en parfaite adéquation avec leurs revendications d'égalité professionnelle, sans que la

mise en avant d'un point de vue féminin ne se traduise par la volonté d'être perçues comme porteuses d'un discours féministe.